



Séance du Conseil municipal du 10 décembre 2018

PROCÈS-VERBAL

Présent-e-s :	Y. Cogne, président P.-Y. Christen, C. Curchod, I. Dubouloz, F. George, J. Loeffel, D. Perron, P.-A. Pignat, N. Pontinelli, J.-M. Schornoz, G. Vouillamoz
Assistent :	C. Zäch, maire D. Bolle de Paoli, adjointe I. Walthert, adjointe S. Lörtscher, secrétaire communale
Excusés :	S. Gisler, S. Moget
Procès-verbal :	G.-P. Riedi

---

Le président ouvre la séance.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2018**

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2018 est approuvé par 10 voix et 1 abstention.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Le président note qu'une communication a été faite, il y a dix jours, sur le référendum, lancé notamment par Avusy contre le déclassement de la zone « Sous-Forestal » à Athenaz visant à pérenniser l'activité de recyclage de matériaux minéraux se trouvant depuis une vingtaine d'années en zone agricole. Les conseillers municipaux ayant donné leur accord, le référendum est soutenu par Cartigny et a été distribué en tout ménage la semaine dernière.

**3. Communications et propositions du maire et des adjointes**

Mme Walthert annonce qu'il y aura des dépassements de crédit relatifs aux différents travaux sur les bâtiments à voter en janvier 2019. Le détail sera présenté à la commission des bâtiments.

Mme Bolle de Paoli indique que, suite à la demande de l'exécutif, la commission Information a accepté que le journal ne soit publié plus que 2 fois par année (en juin et en décembre). En effet, cela représente actuellement un gros travail de rédaction, de mise en page et de relecture. Il faut également savoir que certaines communes ayant un journal communal le publient deux fois par année. Mme Bolle de Paoli précise que, entre deux publications du

journal, il est prévu de publier un bulletin avec quelques informations et photos. La population en sera informée à la mi-mars.

Mme Bolle de Paoli a discuté avec ses collègues de la Champagne de la formation des personnes susceptibles d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque. Il se trouve que Cartigny est la commune la plus avancée dans ce domaine. Les autres n'ont rien mis à leur budget et n'ont pas encore rencontré Swiss Emergency Responders. Mme Bolle de Paoli propose donc que la commune de Cartigny se lance seule. Cela étant, elle a trouvé intéressant de discuter avec ses collègues de la Champagne qui ont tous des défibrillateurs et de savoir qui ils ont choisi de former, notamment 3 enseignants par école et tous les pompiers.

Un plan canicule avec un protocole commun aux 6 communes de la Champagne va être mis en place. Cet été, en raison des grandes chaleurs, les aînés qui pouvaient être en danger ont été contactés, mais il a semblé important de voir ce qui pouvait être organisé avec les communes de la Champagne. Il a ainsi été décidé de définir en commun les critères à prendre en compte dont l'âge, mais aussi la santé et l'isolement géographique et social. Un document sera présenté aux commissions sociales des communes pour discussion. Ensuite, il faudra définir à qui la tâche doit revenir en cas de canicule et l'idée serait que l'ORPC Champagne puisse apporter son aide. Les communes vont rencontrer prochainement la protection civile pour en discuter

Mme Bolle de Paoli remercie Cartigny Events pour la belle soirée de l'Escalade des enfants qu'ils ont organisée.

#### **4. Rapports de commissions**

Le président signale qu'il n'y a aucun rapport de commission.

#### **5. Propositions et questions**

##### Convocation de la commission des finances pour le 13 décembre 2018

Le président précise qu'il s'agit de discuter de la prise de position à donner à la consultation ouverte par l'ACG sur le transfert de charges de 90 millions de francs du canton aux communes.

##### Actions de la BCGe

M. Schornoz demande où en est le dossier des actions de la BCGe.

Le président répond que le dossier est tombé à l'eau puisque le Grand Conseil a voté une nouvelle convention d'actionnaires. Le tribunal n'a jamais eu à se prononcer puisque le recours est tombé.

##### Fiche PSIA

M. Pontinelli fait savoir que le Conseil fédéral a accepté la fiche PSIA pour l'aéroport de Genève tel qu'elle avait été mise en consultation. Il n'a pas tenu compte des oppositions des communes et associations exprimées lors de l'enquête publique. Une assemblée générale extraordinaire de l'ATCR aura lieu prochainement pour prendre une position commune et voir quelle suite sera donnée, notamment par rapport à l'éventuelle réactivation du recours des communes qui avait été suspendu par rapport au règlement d'exploitation 2001.

La séance est levée à 20h56.

Le président :

La secrétaire :

Un-e conseillere-e :

.....

.....

.....